

Remise À Niveau Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 2)

Code RS : 5642

Nombre de stagiaires
12

Durée
21 heures

Taux de réussite
100%

Objectifs

Remettre à niveau les connaissances et savoir-faire nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes en tant que chef d'équipe de service de sécurité incendie dans des établissements recevant du public (ERP) ou des immeubles de grande hauteur (IGH).

Public concerné

La formation de remise à niveau SSIAP 2 s'adresse aux chefs d'équipe de sécurité incendie déjà titulaires du diplôme SSIAP 2 , dont la date d'anniversaire est dépassée, (3 ans) et souhaitant remettre à jour leurs compétences afin de poursuivre leurs missions de sécurité incendie dans des ERP ou IGH.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 2).
- Être titulaire d'un certificat de secourisme à jour (SST, PSE, PSC...).
- Certificat médical d'aptitude à exercer les fonctions de chef d'équipe de service de sécurité incendie (modèle réglementaire).

Modalités et délais d'accès

L'inscription est confirmée après vérification des prérequis et validation du financement.

Le délai moyen d'accès est de cinq jour après validation du dossier complet (hors cas particuliers).

L'équipe OPSIE Formation accompagne chaque candidat dans la constitution de son dossier et dans les démarches de financement (CPF, France Travail, entreprise, financement personnel, ...).

Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185

Programme de la formation

Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 puis par décret du 30 septembre 2010) relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

SÉQUENCE 1 : FONDAMENTAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE

Thème: Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement d'incendie.

Fondamentaux de sécurité :

- Évacuation des occupants.
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours.



Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité :

- Implantation - dessertes et voiries - isolement, Matériaux de construction, Cloisonnement, Aménagement, Dégagement, Désoenfumage, Eclairage normal et de sécurité, Installations techniques.
- Moyens de secours - alarme.

Matériels et documentation recommandés :

- Code de la construction et de l'habitation (Art. R. 123-4 à 11 et R. 122-9).
- Arrêtés : 25 juin 1980 modifié - 22 juin 1990 modifié - 18 octobre 1977 modifié.
- Application : Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité.



Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185

SÉQUENCE 2 : MISE EN SITUATION D'INTERVENTION

Thème : Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

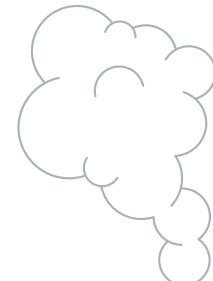
L'action face à différents contextes :

- Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime.
- Méthode d'extinction d'un début d'incendie.
- Protection individuelle.
- Levée de doute, etc.
- L'utilisation des moyens de communication mobiles.



Matériels et documentation recommandés:

- Matériels de l'équipe de sécurité.
- Extincteurs, robinet d'incendie armé.
- Machine à fumées froides.



Machine à fumées froides:

- Application : Exercices d'extinction sur feux réels de diverses classes au moyen : d'un extincteur adapté et mise en œuvre d'un robinet d'incendie armé (RIA).

Les exercices devront être réalisés en équipe constituée, le rôle de chef d'équipe étant tenu par un des stagiaires.

Chaque stagiaire devra manipuler des extincteurs en situation réelle, mettre en œuvre un RIA par des cheminements non rectilignes et évacuer une victime d'un local enfumé.



Moyens pédagogiques



Les moyens pédagogiques incluent le matériel réglementaire de sécurité incendie, secourisme et interventions pratiques, conformément aux exigences légales.

- Formation en présentiel avec apports théoriques et pratiques.
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et matériels réglementaires.
- Exercices pratiques en conditions réalistes (ronde, utilisation du bac à feu et extincteurs...).
- Suivi individuel des stagiaires.

Qualification du formateur



Nos formations sont assurées par des formateurs experts, issus du terrain de la sécurité privée et certifiés dans leurs spécialités.

Nous garantissons un enseignement concret, actualisé et conforme aux exigences réglementaires.

Modalités d'évaluation



- Une évaluation continue est réalisée tout au long de la formation afin d'assurer une progression conforme aux objectifs.
- Une évaluation finale, composée de mises en situation pratiques et d'un questionnaire à choix multiple (QCM), permet de valider les compétences opérationnelles, juridiques et techniques attendues.

Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation afin de mesurer la qualité perçue et d'assurer l'amélioration continue de nos prestations, conformément au référentiel Qualiopi.

Informations pratiques



Responsable pédagogique: Ouassil Belkacem

OPSIE Formation – 122 rue de Tourcoing, 59100 Roubaix.

07 82 07 65 40

contact.opsie@gmail.com

Accessibilité : Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aménagements possibles selon la situation de handicap.

Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185